

Épône

MAGAZINE

Budget 2022

Préparer l'avenir



DÉVELOPPEMENT
DURABLE

**Agissons
pour notre
cadre de vie !**

ÉDUCATION-JEUNESSE

**Nouveauté :
bouge ton job !**

CULTURE

**Médiathèque :
fréquentation
en hausse**

Fenêtres LORENOVE

VOTRE ESPACE
OUVERTURE SUR MESURE

DEVIS GRATUIT



FENÊTRES • PORTES • VOLETS

48 avenue Lucie Desnos
78440 GARGENVILLE



01 30 33 21 39



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

Des repas à la carte
un ou plusieurs jours par semaine

- Vos repas 7j/7 ou les jours que vous choisissez
- Composez vous-même votre repas
- Régimes spécifiques possibles : sans sel, diabétiques, mixés



Illustration - La Pompadour



Aides fiscales sur les prestations de services à la personne. Loi de finances n° 2016-1917 du 29.12.2016



Agence pour
Épône

01 39 75 94 39



www.les-menus-services.com

Orpi

Votre agence ORPI d'EPONE vous accompagne dans tous vos projets immobiliers en Transaction - Location - Gestion Locative depuis 20 ans. Une agence Locale avec une équipe expérimentée de professionnels.

Estimation offerte !



153 700 €**

EPÔNE - Centre-ville, appartement 2 pièces, coup de cœur. Faibles charges. DPE E.



840 000 €*

EPÔNE - Maison bourgeoise de 204 m², 8 pièces, 5 chambres, parc arboré. DPE C.



357 000 €*

MÉZIÈRES-SUR-SEINE - Maison sur sous-sol total de 113 m², 3 chambres, jardin de 510 m². DPE E.



472 500 €*

LA FALAISE - Maison sur sous-sol total de 145 m², 5 chambres, jardin 980 m². DPE E.



01 30 95 41 13

19, avenue de la Gare - 78680 EPONE

eponeimmobiliermt@orpi.com
www.orpi.com

* FRAIS D'AGENCE INCLUS 15% à la charge de l'acquéreur. ** FRAIS D'AGENCE INCLUS (6% à la charge de l'acquéreur).

HÔTEL DE VILLE

90, avenue du professeur
Émile Sergent 78680 Épône

TÉL. 01 30 95 05 05

FAX 01 30 95 05 15

COURRIEL contact@Epone.fr

SERVICES MUNICIPAUX

Accueil & Affaires générales

01 30 95 05 05

État civil 01 30 95 05 20

Secrétariat du maire

01 30 95 05 14

Communication 01 30 95 05 16

Police municipale

75, avenue du professeur

Émile Sergent

01 30 95 60 62

Services techniques

01 30 95 05 08

Urbanisme 01 30 95 05 27

C.C.A.S.

75, avenue du professeur

Émile Sergent

01 30 95 05 10

Antenne emploi 01 30 95 05 11

Résidence des Cytises

12 chemin de l'Aumône

01 30 90 17 63

Scolaire 01 30 95 05 24

Jeunesse 01 30 95 05 18

Accueil de loisirs « Le Verger »

Rue du Pavé 01 30 91 08 70

« Les Ifs », maison

de la petite enfance (Siré)

27 rue de la Brèche

01 30 95 00 49

Centre culturel

Dominique de Roux

2, rue du Pavé, Parc du Château

01 30 95 60 29

Médiathèque Pierre Amouroux

Rue Hérault de Séchelles

01 30 95 14 64



@VilleEpone



@villedepone



www.epone.fr

Directeur de la publication

Guy Muller

Co-directeur de la publication

Ivica Jovic

Rédactrice en chef

Caroline Soumat

Conception graphique

Bertrand Grousset

Crédits photo

Services de la Ville, AdobeStock

Impression L'Artésienne

Tirage 3 400 exemplaires

Régie publicitaire

LVC Communication

Frédéric Farago (06 11 59 05 32)

Distribution Champar

Dépôt légal 1975



10-31-1243 / Certifié PEFC



GUY MULLER

Maire d'Épône
et Conseiller départemental

Chers Épônoises, Chers Épônois,

Depuis maintenant deux mois, nous sommes tous saisis d'effroi par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La solidarité s'est organisée localement, 1 000 tonnes de produits de première nécessité acheminées vers la frontière polonaise en collaboration avec le Département des Yvelines, dont 5 m³ provenant de la solidarité des Épônois. Je tiens à remercier celles et ceux qui se mobilisent et contribuent à cet élan de solidarité.

La crise sanitaire n'est pas terminée, mais les restrictions s'allègent et une vie collective plus vibrante reprend peu à peu ses droits. Les spectacles culturels, sportifs et animations ont pu reprendre ces derniers mois.

Dans ce numéro, vous découvrirez une actualité riche et variée avec notamment le Printemps des poètes et les gagnants du concours, un zoom sur la fréquentation en forte hausse de la médiathèque, plus de 8 000 visiteurs en 2021, la première réception des jeunes électeurs, les actions mises en place dans notre programme en faveur du développement durable, le travail passionné de nos jardiniers pour embellir notre ville, l'inauguration des nouveaux logements des Résidences Yvelines-Essonnes et l'accueil des nouveaux habitants, les exploits sportifs de l'association l'ORC sur le stadium de VTT & Trial, les activités interactives avec nos seniors, les chantiers jeunes se poursuivent à la résidence des Cytises et l'implication du Conseil municipal des Enfants dans notre action de solidarité autour du handicap.

Comme chaque année à la même période, nous avons voté le budget tourné vers l'avenir à hauteur de 16 millions d'euros. Les efforts consentis sur le fonctionnement, l'entretien de notre autofinancement, ne suffisent pas pour compenser la baisse continue des dotations de l'État, une inflation galopante du prix des matières et de l'énergie, la suppression de la taxe d'habitation, le levier de la taxe foncière permettra de dégager 290 000 € qui seront attribués à l'entretien de notre épargne et aux investissements de notre ville.

Préparer l'avenir c'est oser investir ! Investir est une nécessité pour entretenir ce qui fait la force et l'attractivité de notre territoire, pour que notre ruralité soit moderne et dynamique avec des équipements adaptés, pour faire d'Épône, une ville active, créatrice de liens, altruiste et harmonieuse.

Un mois avant les législatives, retrouvez les informations pratiques pour établir votre procuration si vous êtes absents. Quelle que soit votre opinion, votez !

Découvrez également dans ce bulletin, les prochains rendez-vous associatifs et municipaux, où j'aurai plaisir à vous retrouver, profitez de chaque instant et contribuez à faire d'Épône une ville où il fait bon vivre ensemble.

Sincèrement, Guy Muller, votre Maire

ZAPPING P.4

ÉDUCATION-JEUNESSE P.7

Bouge ton job !
Une nouveauté pour l'emploi

SOLIDARITÉ P.10

DÉVELOPPEMENT
DURABLE P.11

BUDGET P.14

**Un budget d'action
pour préparer l'avenir**

PATRIMOINE P.16

CULTURE P.18

SPORTS P.21

AMÉNAGEMENT
CADRE DE VIE P.22

LE CAHIER DES
ASSOCIATIONS P.24

AGENDA P.26

TRIBUNES P.27



LE TEMPS DE LA VALSE

Le projet Musique et danse conçu autour de la Valse avec la Maison des Arts d'Aubergenville a remporté un vif succès. Concert à l'auditorium de la Maison des Arts et Spectacle à la salle du bout du Monde ont fait salles combles. De beaux échanges artistiques !



SPECTACLE DE MARIONNETTES

Monsieur Peton et son spectacle Pied de Nez a ravi petits et grands lors de son passage à la salle du Bout du Monde le dimanche 13 mars. Bravo à Véronique Calderari et au Cirque dans les Etoiles pour cette belle création.



LE JARDIN A LE SOURIRE !

Isabelle et Céline, animatrices, ont initié les enfants de l'accueil périscolaire des Lavandes au jardinage.



Retour sur “Musique à peindre et à écouter”

120 spectateurs ont assisté à la performance musico-picturale « Musique à peindre, Peinture à écouter » par Juliette Pirolli, (live painting), Magali Le Roy (flûte) et Emmanuel Andriamanantenaso (au piano). La toile réalisée pendant le concert flûte et piano, est accrochée dans la salle du Conseil Municipal.

La musique se dessine, la toile se réalise sous vos yeux sans filet même si Juliette a déjà en tête son œuvre. « Il est important de gérer le temps et la technique pour réaliser

une image lors de chaque sonate qui dure entre 15 à 20 minutes. La technique du couteau me permet de mettre de la matière et de la retirer tout en effectuant des formes ».

JULIETTE PIROLLI, artiste et directrice des Affaires culturelles Plus de 20 ans de carrière au service de la Culture à Épône

En 2002, Juliette débute en tant que coordinatrice des événements culturels puis en 2004 elle donne des cours de peinture pour les adultes. En 2010, elle prend les rênes de la Direction culturelle avec à son arc un éventail de disciplines artistiques. Passionnée depuis toute petite par la peinture et les métiers artistiques, c'est tout naturellement que Juliette s'investit dans toutes les formes artistiques et monte sa compagnie de théâtre appelée « Théâtre de ponctuation ».

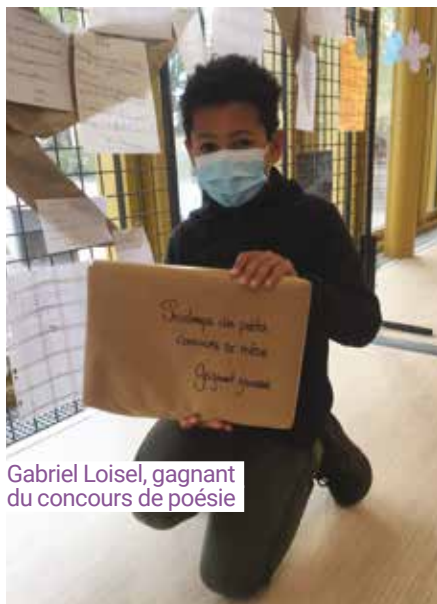
Avec de nombreuses récompenses à son actif, transmettre toutes les disciplines artistiques c'est son crédo. Une vision commune et partagée avec l'équipe

municipale et le soutien de tous les instants de Pascal Dagory, maire adjoint à la Culture. Juliette a marqué de son empreinte le développement du centre culturel en s'appuyant sur une équipe d'enseignants de qualité et extrêmement motivés. Au fil du temps, le centre culturel s'est développé, puis la médiathèque s'est agrandie. Juliette Pirolli a structuré l'organisation culturelle en apportant un cadre aux études et aux cursus en s'alignant sur la charte de l'enseignement artistique qui émane du ministère, en lien avec l'enseignement des conservatoires et en créant des missions de coordinateurs pédagogiques.



Juliette, en faisant un petit tour en arrière, quelles seraient les 3 actions marquantes mises en place et contribuant au rayonnement culturel ?

« Les projets pluridisciplinaires sont devenus notre ADN et tant appréciés par les Épônois et les extérieurs : un scénario de haute voltige regroupant une centaine d'élèves de toutes disciplines enseignées et qui participent grandement au rayonnement de notre équipement culturel. L'ouverture de classes musicales pour étoffer l'offre de musique comme la harpe, le violoncelle, la création du département Musiques actuelles, guitare électrique, claviers, ateliers musiques actuelles, FM adaptée, MAO... Le développement des pratiques collectives, notamment pour les plus jeunes : création des ensembles instrumentaux cycle 1 et 2 (pilotes par Magali Le Roy), chœur enfants, ensemble de guitares... Aujourd'hui, le centre culturel, c'est 25 professeurs artistes, 350 familles, 730 cours et 450 élèves dont 40% hors Épône issus d'une quarantaine de villes. Toutes ces avancées ne se sont pas faites en un jour, je suis fière de les avoir orchestrées avec une équipe investie et grâce au soutien de l'équipe municipale et la confiance renouvelée de notre élu Pascal Dagory, toujours enthousiaste pour nos créations et extrêmement présent pour défendre nos projets.



Gabriel Loisel, gagnant du concours de poésie



Léa Lespinasse, 2^e du concours, aux côtés de M. Dagory, maire adjoint à la Culture

LES GAGNANTS DU CONCURS DE POÈMES

Proposé dans le cadre de l'événement de mars « Le Printemps des poètes » où tout un chacun s'est essayé à la poésie, 61 poèmes ont été soumis aux votes du public en ligne sur notre site Internet. 384 votes en ligne et un vote du jury pour élire les gagnants. Les résultats ont été dévoilés le 1^{er} avril 2022.

CATÉGORIE JEUNES

- 1 Aimer, Gabriel Loisel
- 2 Dans ma galaxie, Léa Lespinasse
- 3 La maison, Axèle Vasse

CATÉGORIE ADULTES

- 1 Laisser moi rêver, Amel Laidi
- 2 Esprit d'été, Gabriel Messias
- 3 Pense à lui dire, Mona



ÉVEIL MUSICAL À LA MÉDIATHÈQUE

Les enfants de grande section de l'accueil de loisirs ont participé à la première séance « Éveil musical » en lien avec la médiathèque le 6 avril dernier. Il s'agit d'un éveil rythmique, auditif, et vocal à travers le jeu qui permet d'éveiller chez l'enfant la réceptivité et la participation active, l'acquisition de la justesse et la mémorisation, le travail pré-solfégique et pré-instrumental.

THÉÂTRE À LA MÉDIATHÈQUE

Catherine Lanyi revisite les fables de la Fontaine et notamment « Le corbeau et le renard » avec six enfants de l'accueil de loisirs, qui se sont produits à la médiathèque en mars, façon comédie musicale, dans le cadre du printemps des poètes. Un vrai succès !



TROISIÈME CONFÉRENCE CINÉMA

Philippe Sanson a développé le générique d'un film, en détaillant les métiers du tournage. Rappelons que ces conférences sont au profit de la restauration de l'orgue de l'église Saint-Béat.

Solidarité pour l'Ukraine

COLLECTES DE DONS ORGANISÉES PAR LA VILLE ET O'COMPTOIR

1 300 m³ de dons soit 1 000 tonnes de produits de première nécessité acheminées vers la frontière polonaise par le biais de l'ONG Acted, en partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines.



Les élus unis et présents pour porter cette opération de collecte solidaire en faveur du peuple ukrainien en présence de Daniele Clouard, conseillère municipale et coordinatrice de la collecte à Épône, Ivica Jovic, 1^{er} maire adjoint, Isabelle Romain et Navid Hussain-Zaïdi, conseillers municipaux.

LE COLLÈGE SE MOBILISE

Les initiatives pour venir en aide à la population ukrainienne fleurissent. Le collège Benjamin Franklin via son antenne Foyer Social Éducatif a organisé une collecte, encadrée par Mme Bourget, Mme Gaillard, M. Martin, M. Martinez, Mme Penot et Mme Pondard. Les collégiens et leur famille mobilisés pour donner, une manière de porter secours à leur façon aux civils touchés par la guerre. Danièle Clouard, conseillère municipale chargée de la collecte, Isabelle Romain, conseillère municipale, sont venues collecter les dons et remercier chaleureusement leur action solidaire. La Ville d'Épône centralise les nombreux dons pour le compte du Département des Yvelines.



Un rassemblement émouvant devant la mairie et une exposition de dessins d'enfants de l'accueil de loisirs le samedi 12 mars



RECENSEMENT D'ACCUEIL POUR LES RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Vous souhaitez proposer votre aide pour l'accueil et l'hébergement des réfugiés ukrainiens, la ville d'Épône a mis en place un formulaire sur epone.fr : faites-vous connaître et inscrivez-vous en toute simplicité. Le CCAS de la ville se tient à votre écoute.

Bouge ton job !

La municipalité souhaite impulser une nouvelle dynamique dans la recherche d'emploi et dans la mise en réseau des acteurs et des entreprises du territoire, en créant le 1^{er} Village « Bouge ton job ! » itinérant. Il se tiendra **le mardi 17 mai de 10h à 19h** rue deux frères Laporte. Pour cette première édition, chaque acteur proposera des ateliers autour du thème des « soft skills » c'est-à-dire les savoir-être professionnels.

LES ATOUTS DE CE VILLAGE ITINÉRANT

Il regroupe sur un lieu unique, pendant une journée, une fois par trimestre, les différents acteurs pour : recherche d'emploi, cursus, formation, reconversion, accompagnement dans le recrutement.



LES ACTEURS PRÉSENTS ET LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE

- **Bus Job Insertion** : coaching, ateliers CV (Conseil départemental des Yvelines et l'agence Activit'Y)
- **Mission Locale Hors les Murs**, sur inscription, présentation du dispositif national : **Contrat d'Engagement Jeune, découverte des métiers en réalité virtuelle**
- **Bus création d'entreprise** de GPS&O
- **Rencontres individualisées** : atelier connaissance de l'entreprise, ses codes (Face Yvelines)
- **Ateliers collectifs et rendez-vous individualisés** : ateliers sportifs et insertion par le sport (APELS),
- **Entretiens individuels** : simulation d'entretien et recrutement (Artus Intérim)

• **Pôle emploi** : présence d'un conseiller en entreprise, présentation du dispositif « **Accompagnement Intensif Jeune** »

• **Entreprises et commerçants**

d'Épône et du territoire : **entretiens d'embauches** (ABC Épône)

• **Bailleurs sociaux** avec le dispositif de l'école de la proximité (Résidences Yvelines-Essonne)

• **Services de la Ville d'Épône** :

Point Information Jeunesse - CCAS - Animation - Entreprises.

Dès 19h30, participez à une table ronde avec des témoignages de parcours réussis.

DATE DE LANCEMENT : mardi 17 mai 2022

LIEU : rue des deux frères Laporte

Ce village itinérant et de proximité complète l'offre du Forum Emploi que vous retrouverez en octobre 2022.

ZOOM SUR LES ACTIONS DÉJÀ PROPOSÉES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

En transversalité avec nos partenaires et les services CCAS, Jeunesse et Animation

FORUM EMPLOI, FORMATION ET ENTREPREUNARIAT

regroupant plus de 60 professionnels de la formation, de l'insertion et de l'emploi dans le but de proposer des offres aux demandeurs d'emploi et des ateliers pédagogiques autour de l'emploi et du savoir-être

MISSION LOCALE HORS LES MURS

5 dates depuis juin 2021

BUS JOB INSERTION

proposé par le Conseil départemental des Yvelines chaque mois.

APRÈS-MIDI DE TRAVAIL, DE MOTIVATION ET DE RECHERCHE DE FORMATION ET D'EMPLOI PAR LE SPORT

pour les jeunes de moins de 26 ans, avec l'Agence d'éducation par le sport (APELS) dans le cadre de l'événement « Épône Terre de Sports » en octobre dernier, **une première dans les Yvelines.**

PERMANENCES BIMENSUELLES POUR LES MOINS DE 26 ANS

avec la Mission Locale du Mantois au sein des deux structures CCAS et Jeunesse

DISPOSITIF GARANTIE JEUNE,

partenariat avec la Mission Locale du Mantois, 12 jeunes en immersion des communes d'Épône et de Mézières-sur-Seine depuis le mois d'octobre 2021

PETITS-DÉJEUNERS ENTREPRISES

PAR THÉMATIQUE pour informer sur les dispositifs de recrutement, d'apprentissage, et accompagner le recrutement

BUS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES

développé par la Communauté urbaine GPS&O, en partenariat avec BGE Yvelines



Opération solidaire « Roulez petits bouchons »

La Ville d'Épône, représentée par Ivica Jovic, premier maire adjoint, a signé une convention de partenariat avec l'association yvelinoise Handi-Cap-Prévention représentée par Ségolène Rottembourg. Cette association collecte les bouchons pour les recycler et financer du matériel pour les personnes en situation de handicap.



LES POINTS DE COLLECTE DANS LA VILLE

- Résidence des Cytises
- 5 écoles maternelles et élémentaires
- Accueils périscolaires
- Accueil de loisirs
- Hôtel de Ville
- Médiathèque Pierre Amoureux



LE MOT DU MAIRE GUY MULLER

« Ce partenariat nous engage collectivement à agir pour réussir l'inclusion et pour améliorer le quotidien des personnes handicapées. La Ville d'Épône multiplie les actions en faveur du handicap : ateliers de braille, activités handisport. Ce ne sont pas des actions isolées mais bien des actions de prise de conscience pour les enfants, de bienveillance à l'égard de personnes porteurs de toute forme de handicap et d'intégration. »

Le Conseil Municipal des Enfants est porteur de cette action au sein des écoles et sensibilise leur camarade pour la collecte des bouchons en faveur d'un projet numérique pour la maison d'accueil spécialisée de la Queue-les-Yvelines (78).

Être partenaire solidaire de ce dispositif est un acte à la fois écologique qui permet de moins polluer, de moins consommer de ressources naturelles et de soutien permettant à l'association de financer des projets d'insertion ou de bien-être des personnes handicapées de naissance.

L'association « Handi-Cap-Prévention » transporte de 10 à 13 tonnes de bouchons tous les deux mois au recycleur spécialisé C2P France Recyclex, situé à Arnas (69, Villefranche). Ces matières plastiques sont

transformées en équipements automobiles agréés ou en mobiliers urbains.

Ségolène Rottembourg, Présidente de l'association « Handi-Cap-Prévention » était invitée lors de la Semaine Olympique et Paralympique à Épône en janvier 2022 pour informer et sensibiliser les enfants aux formes de handicap, à la bienveillance et à l'intégration des personnes porteurs de handicap par le sport.

Cette action s'intègre dans notre démarche autour du développement durable, dans notre engagement solidaire pour apporter un confort de vie aux personnes handicapées et dans la volonté de promotion du handisport dans le cadre de notre labellisation Terre de Jeux 2024.

LES TYPES DE BOUCHONS ACCEPTÉS



Alimentaires :
eau, lait, pâte à tartiner (sans carton à l'intérieur), café, ketchup, etc.



Produits ménagers :
lessive, assouplissant, produits d'entretien, etc.



Produits d'hygiène :
dentifrice, shampoing, déodorant, etc.



Autres :
stylos, colle, marqueurs, capsules, etc.

Réception des jeunes électeurs



LE MOT DE L'ÉLUE

**BÉATRICE
DI PERNO**

Maire adjointe aux
Affaires générales

“ Vous avez le pouvoir de faire que notre bien commun, la démocratie, notre liberté de choix, soit une réalité. Vous êtes une génération mobile, connectée aux autres et à l'actualité. Prenez part à la vie dans la ville, participez aux événements culturels, sportifs, de loisirs, numériques, civiques, créez les vôtres. Construisez la ville que vous attendez. Les services communaux sont là pour vous accompagner, pour échanger et connaître vos besoins, vos attentes et construire des projets communs au bénéfice de tous. ”

Le 24 mars, Béatrice Di Perno, maire adjointe aux Affaires générales et Ivica Jovic, premier maire adjoint à l'Éducation Jeunesse ont accueilli les nouveaux électeurs de 18 ans et plus en mairie avec la participation de Kevine Mambiki, coordinateur Jeunesse et Frédérique Seran, responsable du service État civil.

droit de voter, d'exprimer une voix, leur choix.

Leur présence démontre déjà un engagement citoyen. Mais ce n'est qu'un début ! C'est évidemment important d'avoir une carte d'électeur, il est encore plus important de l'utiliser et de ne pas tomber dans l'écueil de l'abstention.

Objectifs : remise de la première carte d'électeur, présentation du déroulement du vote.



Un moment fort pour rejoindre cette dynamique collective, le

Prochaines échéances :
**élections législatives
des 12 et 19 juin.**



CHANTIERS JEUNES

Marqueur fort de la municipalité, les chantiers jeunes visent un double objectif : aider les jeunes à s'insérer professionnellement et à réaliser un travail utile pour la collectivité. Encadrés par un animateur Jeunesse, un chantier de réfection d'un appartement à la résidence des Cytises d'une semaine a été mené par 3 jeunes et un chantier administratif d'une demi-journée de mise sous pli des cartes électeurs par deux jeunes.

Ces actions leur offrent une expérience du monde du travail et en contrepartie, ils sont soit rémunérés, soit reçoivent une allocation d'une bourse d'activités.

Coup de pouce sur la Carte Imagin'R

Pour la rentrée scolaire 2022, la Ville d'Épône renouvellera sa participation au frais de transport des cartes Optile et Imagin'R pour les jeunes lycéens, sans justificatif de revenu - à hauteur de 35 % du reste à charge des familles dans la limite de 119 €.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

- 01 Établissez votre dossier Imagin'R via le site internet iledefrance-mobilites.fr/imagin-r
- 02 Transmettez au service Éducation-Jeunesse avant le 30 octobre 2022, par courrier ou mail education-jeunesse@epone.fr

- La facture Imagin'R ou l'échéancier reçu (téléchargeable sur votre compte)
- Le certificat de scolarité 2022-2023 du jeune
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois,
- Votre RIB
- Votre livret de famille si le nom de votre enfant bénéficiaire n'est pas le même que le vôtre

Vous recevrez votre subvention par virement du centre des finances publiques dans le courant du dernier trimestre 2022.

Des animations pour nos seniors



Causeries musicales (Franz Liszt) :
mardi 26/4 à 15h30

Atelier numérique « Bien sur Internet »
avec le PRIF
10 séances prévues en avril et mai

Jeudi 21 avril de 9h30 à 11h00
Lundi 25 avril à 14h00
Jeudi 28 avril à 9h30-12h00

Café débat « peut-on juger le choix des autres »
le vendredi 29/4 de 15 à 16h

PROGRAMME DES ACTIVITÉS À LA RÉSIDENCE DES CYTISES

L'activité Vélo mise en place en 2020 avec le Département des Yvelines et la Fédération Française de Cyclisme avait remporté un franc succès. La Ville a donc équipé les résidents de 6 vélos d'appartement pour des cours collectifs personnalisés. Cette activité devient récurrente tous les mardis matin de 10h à 11h.

ANIMATIONS POUR TOUS LES SENIORS

Que vous soyez résidents des Cytises ou extérieurs et si vous avez 65 ans et plus, ces animations se déroulent toutes les semaines et sont pour vous sur simple réservation.

Lundi 10h30/11h30
groupe de parole « bien-être »

Mercredi 10h45/11h45
gym équilibre

Vendredi 10h30
marche en ville
Vendredi 14h/16h
jeux de mémoire

RÉSERVATION

01 30 90 17 63
residencedescytises@epone.fr



BANQUET DES AÎNÉS

Vous l'attendiez avec impatience ? Surveillez prochainement vos boîtes aux lettres !

Le CCAS d'Épône et la municipalité vous donnent rendez-vous le **jeudi 9 juin à 12h30 à la salle du Bout du Monde** pour un déjeuner festif et haut en couleurs.

Un bus sera mis à disposition pour faciliter votre venue, il suffira de le réserver à la réception de votre invitation. Votre réponse sera à retourner au CCAS avant le 27 mai prochain.

COUP DE POUCE ÉNERGIE FAMILLE



Compte tenu de l'augmentation du coût de l'énergie (électricité, gaz, carburant, etc), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a décidé d'aider financièrement les familles épônoises.

Ce coup de pouce est réservé uniquement aux familles non imposables ayant un ou des enfants à charge. L'inscription est à effectuer au CCAS entre le 1^{er} et le 30 juin 2022.
Pièces à fournir : livret de famille, dernier avis d'imposition, RIB, pièce d'identité.

Agissons pour notre cadre de vie !

La Municipalité a élaboré un programme d'actions échelonnées sur la durée du mandat en faveur du développement durable suite à la concertation participative des habitants, des agents et des entreprises.

Convention de partenariat avec la CCI et charte éco-responsable C3E

Le 14 avril marque le lancement de notre démarche de développement durable auprès des entreprises, des commerces de proximité épônois et des associations de commerçants et d'entreprises.

Guy Muller, maire d'Épône et Guillaume Cairou, Président de la CCI Versailles-Yvelines ont signé la **convention de partenariat** aux côtés d'Isabelle Martin, maire adjointe au développement durable, Céline Manceau, responsable des déchets GPS&O sur notre secteur et Andréa Zorilla, Coordinatrice du Département Stratégie de Territoires & Études de la CCI.

Elle cadre le périmètre d'intervention :

- réalisation du **diagnostic environnemental** des établissements demandeurs,
- **accompagnement** ou soutien vers des actions adaptées en faveur du développement durable selon les établissements,
- proposition d'une **collecte mutualisée et ponctuelle de déchets spécifiques** (électronique, électrique, palette).

Une **charte C3E (Commerces, Épône, Entreprises, Environnement) éco-responsable** a été présentée afin de porter un engagement environnemental commun et de bonnes pratiques sur Épône.

Elle fixe les engagements des établissements, de la ville et de la CCI afin de permettre à ceux qui ont déjà une démarche éco-responsable de la consolider et à ceux qui débutent d'y réfléchir et de les accompagner.

3 initiatives exemplaires seront notamment à mener parmi une liste référentielle d'actions. Un **logo « action verte C3E »** sera délivré aux participants ayant répondu à l'ensemble des critères de cette charte.

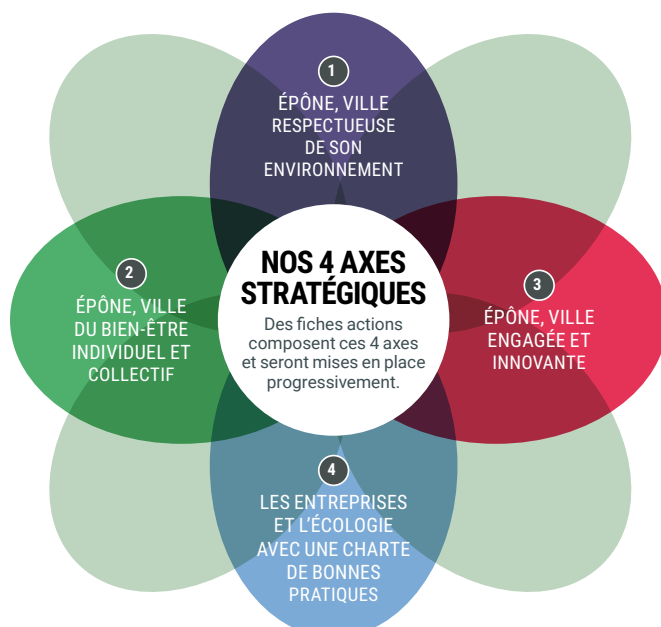


Guillaume Cairou précise : « La Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines a pour ambition de mettre en place des actions concrètes qui permettent d'engager une véritable transition écologique et de valoriser l'économie circulaire en faveur des entreprises et des commerces de nos territoires. Nous sommes heureux de travailler avec la mairie d'Épône au service des entreprises afin de les aider par notre expertise à avancer vers une transition écologique adaptée et efficace. »

Isabelle Martin conclut : « Cette charte est l'expression volontaire d'aller de l'avant en affirmant son attachement à la protection de notre environnement. Chaque acteur économique participe à son niveau à l'effort collectif pour impulser une nouvelle énergie. Alors, agissons ensemble. »

AGENDA 2030 : MOBILISATION DES AGENTS MUNICIPAUX

Le 11 mars, Guy Muller, maire d'Épône et Isabelle Martin, maire adjointe au Développement durable ont présenté le programme d'actions transversales autour du développement durable, en présence de Marta de Cidrac, Sénatrice des Yvelines chargée de l'aménagement du territoire et du développement durable et Franck Fontaine, Vice-président GPS&O au développement durable. Accompagné par le cabinet Rouge Vif Territoires, ce fut l'occasion de revenir sur la phase de concertation menée avec les agents en groupes de travail pour enrichir le diagnostic et élaborer les 4 axes prioritaires. Un quiz sur la transition écologique animé par Énergies Solidaires a clôturé ce forum.



Opération d'enlèvement des remblais pollués des terrains VNF à Épône

CONTEXTE

VNF (Voies Navigables de France) déplore la présence, sur des terrains en bord de Seine qui relèvent de sa gestion, chemin du Giboin à Épône, d'une accumulation de dépôts sauvages, notamment issus de l'activité du BTP, mêlant gravats et matériaux de toutes sortes, dont certains sont des polluants (par exemple plastiques, ferraille, caoutchouc).

Ces dépôts ont pris une ampleur considérable, qui plus est à proximité de la Seine, ce qui pose un problème en matière d'environnement, pour des raisons de pollution mais aussi du fait que ces volumes prennent la place d'un espace d'expansion des crues de la Seine.

PROJET ET CALENDRIER

Les premières actions réalisées par VNF depuis 3 ans ont porté sur la sécurisation du site. Avec l'aide de la mairie d'Épône qui a mobilisé sa police municipale, les dépôts clandestins ont cessé. Depuis, la végétation a repris ses droits, mais elle s'est développée sur des sols pollués qui doivent impérativement être retirés compte tenu des risques pour l'environnement. Suite à une période d'études et de diagnostics, notamment pour caractériser



COÛT À ce stade, le montant global de l'opération est évalué à 3M€ TTC ce qui est un effort très conséquent pour VNF, qui va bénéficier d'une subvention de la Région Île-de-France. VNF montre ainsi toute son implication sur ces questions environnementales.

PERSPECTIVE

VNF se trouve régulièrement, comme nombre de municipalités, confronté à des enjeux de décharges sauvages. VNF constate également au quotidien les déchets visibles sur les berges ou dans la Seine.

Un déchet jeté en ville peut être emporté dans les principaux cours d'eau, charrié par les eaux de pluie. Il y a donc un vrai élan citoyen à retrouver à tous les niveaux pour mieux préserver la nature qui nous environne.



Visite du centre de méthanisation des biodéchets

Sous l'impulsion d'Isabelle Martin, maire adjointe au Développement durable, la Ville d'Épône a lancé la méthanisation des déchets de cantine en collaboration avec la Société SEPUR. Ce seront près de 10 tonnes par an qui seront ainsi valorisés en partie en énergie et en compost et n'iront pas en centre de stockage ou en incinération de déchets ménagers.

Pour comprendre le parcours des restes alimentaires transformés en biodéchets, les agents municipaux concernés ainsi que les membres du Conseil municipal des Enfants ont visité le centre de micro-méthanisation à Thivernal-Grignon (78).

Le CME porte cette action de sensibilisation auprès de leurs camarades, pour les inciter à mieux composer leur assiette pour moins de déchets et pour trier correctement les déchets.



Stop aux dépôts sauvages !

Abandonner ses déchets sur la voie publique est une pratique fréquente, une recrudescence depuis 2022 est constatée par nos services techniques et de police.

Ordures ménagères, gravats, encombrants,... les déchets sauvages sont nombreux, on estime à plus de 20 kg de déchets sauvages, tous confondus, la quantité abandonnée chaque année par habitant en France.

Des incivilités qui coûtent cher à la collectivité : 30 000 à 50 000 €/an et nuisent considérablement à l'environnement.

L'enlèvement des dépôts sauvages mobilise un agent et son matériel une fois par semaine, et l'intervention d'un prestataire spécialisé pour la collecte. Cet abandon de déchets sur un terrain non autorisé est un acte d'incivisme illégal qui dégrade le cadre de vie, provoque des nuisances olfactives et visuelles, pollue les sols, peut détériorer les habitats naturels et engendrer un risque sanitaire ainsi qu'un risque d'incendie. **Déposer des déchets sur un chemin, en lisière de forêt, un trottoir, en ville, est un délit !**

40 000 €

Coût moyen pour la collectivité de l'enlèvement des dépôts sauvages



Une extension de la vidéosurveillance est en cours d'installation pour lutter contre ces incivilités et trouver les indécents qui devront évacuer leurs déchets.



CE QUE DIT LA LOI

- Détritus abandonnés ou ordures déversées n'importe où → contravention de 3^e classe (amende forfaitaire de 68 € ou 180 € en cas de retard).
- Dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule → contravention de 5^e classe, soit jusqu'à 1 500 € d'amende.
- Entreprise qui pratique le dépôt sauvage → 75 000 € d'amende.

Déploiement de poubelles de tri dans les équipements municipaux



L'administration se doit aussi d'être exemplaire dans la gestion du tri de ses déchets afin de recycler ceux qui peuvent l'être.

Une vingtaine de poubelles, au design épuré ou fonctionnel selon le site, sera répartie sur l'ensemble des équipements de la ville. Chaque agent participera à ce tri des déchets grâce à du mobilier adapté. Ainsi, les déchets de la poubelle jaune seront triés puis recyclés ou valorisés.

Contenu des nouvelles poubelles jaunes (60L/85L) : emballages, petits cartons, bouteilles, canettes, papiers, boîte de conserve, journaux, etc.



Salles municipales : toute personne les utilisant devra respecter le tri des déchets. Un geste simple pour l'environnement et permettre de limiter les coûts de gestion.

À NOTER

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT DU 9 AU 14 MAI

Du lundi 9 au vendredi 13 mai pour les écoles élémentaires : exposition et animations ludiques autour du développement durable

Lundi 9 à 17h, à la Résidence des Cytises : animation autour de la biodiversité avec l'association ASEE

Mercredi 11 : journée développement durable à l'accueil de loisirs

Mercredi 11 à 15h00 à la médiathèque : lecture de conte

Samedi 14 mai de 9h à 11h : distribution gratuite de compost, parking de l'école Madeleine Vernet

De 14h à 17h : rallye de la biodiversité, parc du Château : quiz et défis, pour découvrir la richesse écologique de notre ville et des escales aux stands découvertes :

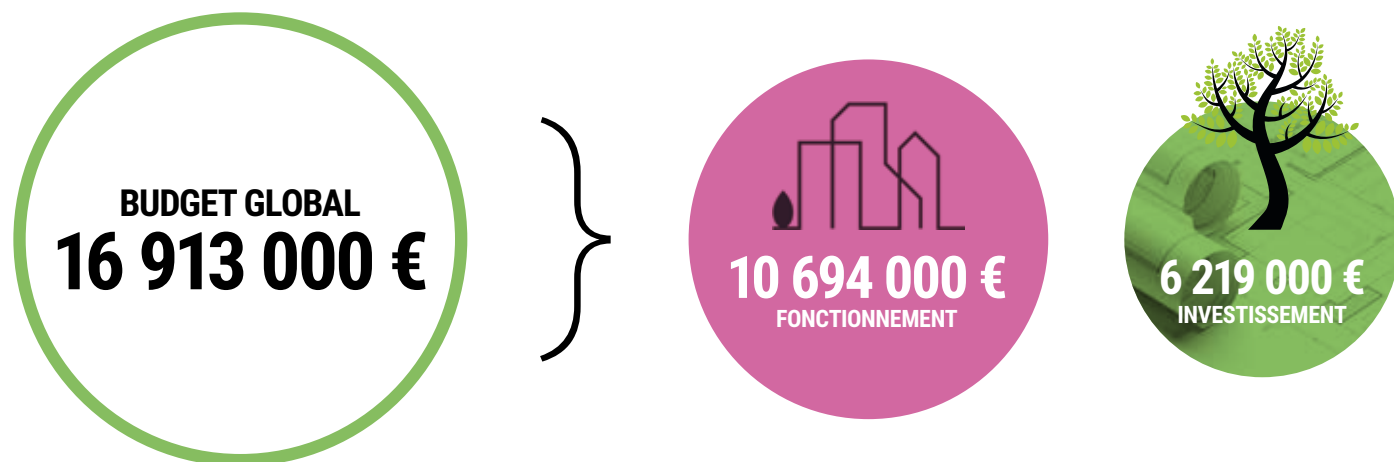
- Les bêtes du jardin avec GPS&O
- Atelier de fabrication de son produit ménager et de son *bee wrap* (emballage réutilisable)
- Les jardins aux moutons
- Atelier jardinage avec les Jardins d'Épône

17h00 : spectacle Pipeau Le Lutin dans « 4 saisons en forêt » dans le parc du Château. Spectacle pédagogique sur l'écologie et les saisons en forêt.

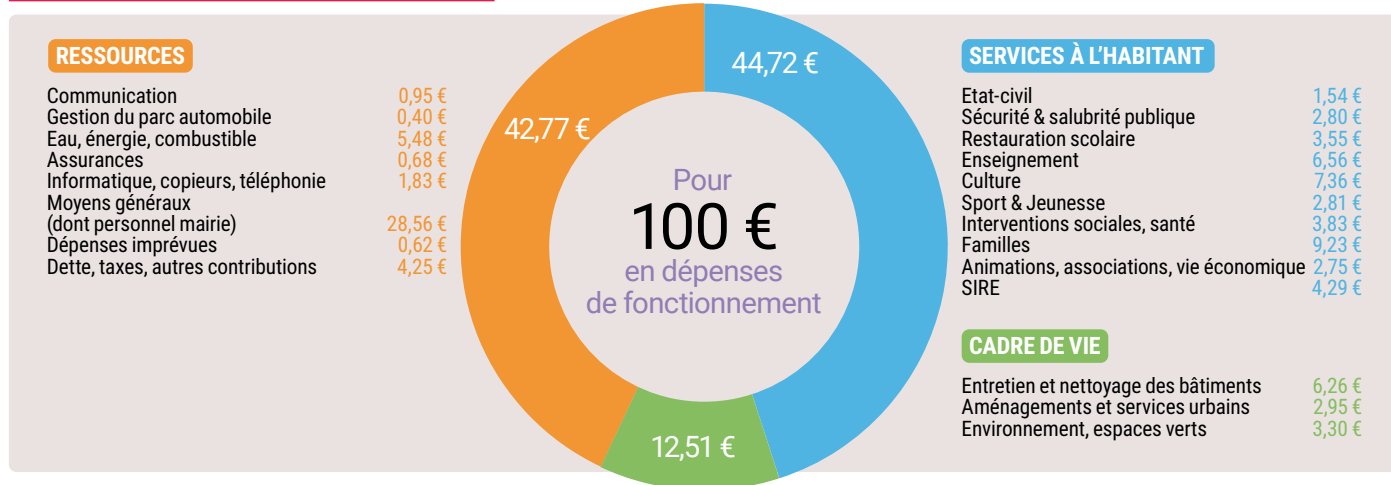


Un budget d'action pour préparer l'avenir

Dans un contexte de crise sanitaire et économique, la municipalité maintient un haut niveau de qualité de services à la population et poursuit ses investissements structurants pour développer notre ville et répondre aux besoins d'un cadre de vie préservé et accueillant.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



ZOOM

La taxe foncière augmente de 2,18 points passant de 29,08 % à 31,26 %.

- **Pour poursuivre** les investissements structurants nécessaires au développement de la ville
- **Pour compenser** une inflation galopante (4,5% en mars 2022), la baisse continue des dotations de l'État (- 80 000 €), les compétences transférées à GPS&O (140 000 €)
- **Pour anticiper** l'augmentation des matières premières et le prix de l'énergie (eau, gaz) + 80 000 €

OBJECTIFS

Cette recette supplémentaire de 290 000 € permettra de restaurer une épargne suffisante de 1 million d'euros afin de poursuivre les investissements de près de 7,7 millions d'euros d'ici 2024.

- Fusion des écoles Lavandes et Pervenches et l'extension de l'école à Élisabethville
- Rénovation des équipements sportifs
- Sécurité : renforcement des effectifs et extension de la vidéoprotection (quartiers de Velannes et Élisabethville)
- Entretien du patrimoine
- Réalisation du pôle santé (centre-ville, annexe Élisabethville)

Le taux de la taxe foncière reste dans la moyenne de la strate des villes yvelinoises en 2021

27,50 % **31,26 %** 35,61 %



Recherche permanente de subventions : **773 000 €** sur l'année auprès des partenaires publics et privés.



LE MOT DE L'ÉLUE ISABELLE MARTIN

maire adjointe déléguée aux Finances, Développement durable, Vie économique et Mobilité

« Ce budget réfléchi tourné vers l'avenir conjugue l'exigence d'un service public de qualité maintenue au bénéfice de tous les Epônois, à celui d'une politique d'investissement ambitieuse en équipements nécessaires et structurants, qu'attendent les usagers épônois d'aujourd'hui et de demain.

Pour maintenir le cap de nos investissements d'environ 7,7 millions d'euros d'ici 2024, nous avons demandé aux services une réduction des dépenses de fonctionnement de 15%, et procédé à une mise à jour de la tarification des prestations (centre de loisirs, cantine, et CAC).

Cette hausse du taux de 2,18 points va nous permettre de compenser la baisse des dotations de l'État (passage de 1 M€ en 2014 à 80 K€ en 2022), celle de GPS&O (réduction de 140 K€/an) ainsi que l'envolée des coûts de l'énergie, couplée à l'inflation générale des prix. Nous disposerons alors une capacité d'autofinancement de 1 M€ sur les 4 prochaines années pour réaliser les investissements prévus.

Maintenir notre capacité à investir, tout en continuant à dessiner notre ville de demain : telle est notre ambition.

Nous devons prendre en compte le contexte auquel nous sommes confrontés. Nous travaillons avec tous nos partenaires, pour garantir à Épône, la poursuite de son développement et le maintien du « bien vivre à Épône ». »

UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Une ville tournée vers l'avenir pour préserver notre qualité de vie, porter des projets urbains structurants et des équipements confortables et de qualité.

| PARTIE INVESTISSEMENT | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|-----------|-------------|-----------|
| CULTURE ET PATRIMOINE 736 000 € | | | |
| Restauration temple de David et de l'orgue église Saint-Béat | 415 000 € | | |
| Mairie avec sécurisation des façades | 156 000 € | | |
| Aménagement du Parc du château, Orangerie | | 165 000 € | |
| SÉCURITÉ 320 000 € | | | |
| Extension Vidéoprotection sur Élisabethville et Velannes et acquisition d'un véhicule de Police | | 320 000 € | |
| SPORT JEUNESSE ET INSERTION 1 285 000 € | | | |
| Création Espaces Jeunes | | 558 000 € | |
| Réhabilitation Stade des Aulnes | 727 000 € | | |
| SANTÉ 1 498 000 € | | | |
| Maison médicale et pharmacie en centre-ville | | 1 123 000 € | |
| Annexe médicale, télécabine de médecine à Élisabethville | | | 375 000 € |
| ÉDUCATION 3 756 980 € | | | |
| Extension du groupe scolaire d'Élisabethville | | 729 516 € | |
| Fusion des écoles du centre-bourg | | 3 027 464 € | |
| PARC PRIVÉ DE LA VILLE, LOGEMENTS 90 000 € | | | |
| Création d'une salle municipale, salle du Bout du Monde Élisabethville | 40 000 € | | |
| Création d'une place des services en centre-bourg | 50 000 € | | |
| | 2022 | 2023 | 2024 |
| SUBVENTIONS | | | |
| État, Région, Département, GPS&O | | 3 300 000 € | |



De gauche à droite : Riccardo Giordano, architecte en chef des monuments historiques, Anne Claire Poirier, architecte, et Laurent Chauvelier, entreprise Louis Genest



La restauration du Temple de David

La Ville d'Épône a entrepris depuis plusieurs mois la restauration du Temple de David, construit en 1785 par le Seigneur d'Épône Marie-Jean Hérauld de Séchelles pour célébrer la signature du traité d'alliance de 1778 entre la France et les jeunes États-Unis d'Amérique et classé au titre des monuments historiques par arrêté du 28 août 1947.

RENCONTRE AVEC Riccardo Giordano, architecte en chef des Monuments historiques chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux - Arch-R

Quel est le rôle de l'architecte du patrimoine ?

C'est le chef d'orchestre, le médecin et le traducteur en programme de travaux de l'histoire pour la rendre visible. Il établit le diagnostic de l'état sanitaire du monument. Il doit bien comprendre son historique, recouper avec les différentes archives nécessaires, ou indices découverts in-situ, pour en dresser l'état et pointer les causes des désordres.

Qu'apprend-on sur la qualité architecturale du monument ?

Un monument bien construit, de belle facture, pas de fissure structurelle, les fondations profondes et solides marquent des moyens financiers et un savoir-faire

certain de l'époque, avec une maçonnerie de qualité, les détails sont minutieux.

Quels sont les travaux à entreprendre ?

Avec les vicissitudes du temps et son cadre paysager qui l'entoure, le Temple de David était en mauvaise santé. L'écrin végétal l'isole, et a causé des dégradations volontaires de nombreux graffitis et involontaires d'infiltration, d'humidité par capillarité qui génère une dégradation des murs périphériques et une présence de colonisation biologique « cet aspect verdâtre ».

La disposition paysagère actuelle est peu conforme à celle du XVIII^e siècle, les abords végétaux seront retravaillés pour favoriser sa conservation et sa visibilité ainsi que la

restauration des façades.

La partie haute en pierre de taille et la partie mi-basse en plâtre de la façade a été entièrement retravaillée pour un aspect homogène sur toute la périphérie du monument et un drainage pour évacuer les apports d'eau sera réalisé.

Les travaux porteront également sur le démontage et le redressement et nettoyage des marches et dallages et des maçonneries en moellons et en pierre de taille, sur la couverture, la menuiserie et la ferronnerie, sur la restauration extérieure et intérieure des décors, des parements existants et des carrelages au sol.

Les deux colonnes sont de facture très raffinées, certains tambours souffrent d'érosion et de gonflements. Les pierres localisées seront remplacées avec du ragréage au mortier de chaux additionné de poudre de pierre. Le décor des chapiteaux sera complété de petites greffes et ragréage.



COÛTS DES TRAVAUX

400 000 € TTC

Financements : 80% par l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication), le Département et la Région Ile-de-France, les dons et la Ville d'Épône



Marquage des sondages de couleurs



Quelles ont été les découvertes au cours de la restauration et lors des sondages techniques du monument ?

La découverte d'un conduit de cheminée dans la baie Sud bouchée aux parpaings, confirme l'usage domestique du Temple et conforte les hypothèses que cette baie côté Sud n'était donc pas qu'une simple baie bouchée.

Il apparaît des observants, des ouvertures de fenêtre entièrement dessinées de l'extérieur façades nord et sud mais qui n'ont jamais accueillies de fenêtre à l'analyse de l'encadrement intérieur et qui ont été refermées. Deux oculi fortement dégradés d'après-guerre seront restaurés à l'identique.

Les sondages stratigraphiques de teintes anciennes ou de décors peints permettent de préciser dans la mesure du possible les pigments susceptibles d'être des marqueurs chronologiques.

Ils révèlent sur les colonnes extérieures des couches de peintures superposées de grande qualité postérieures à 1870 mais non récentes ; et les parements intérieurs sont issus de la campagne de restauration d'après-guerre. Dans la cella, deux couches antérieures au XX^e siècle se révèlent : une de couleur bleu vert et correspond

à la couche d'origine, du bleu de Prusse utilisée à partir de 1704 et la 2^e de couleur rouge bordeaux le premier repeint connu s'apparentant plutôt au goût du XIX^e siècle. Le décor peint en faux ciel au plafond date vraisemblablement de l'époque de la construction de l'édifice remplacé en 1830 par le bleu artificiel moins coûteux.

Les menuiseries et parements intérieurs sont arrachés ou ont disparu, et abîmés par les infiltrations avec une détérioration flagrante du plâtre et des fissures localisées. Ils seront refaits.

La double porte d'entrée en bois endommagée, sera déposée et remplacée par une porte vitrée d'époque Louis XVI à grands carreaux conforme au modèle d'origine. Le bas-relief d'entrée sera nettoyé et restauré comme toutes les corniches abîmées et détériorées.

Pour le préserver, le sécuriser et le mettre en valeur, la création d'une huisserie métallique vitrée de protection avec dispositif de sûreté actif et de surveillance sera réalisée ainsi qu'un éclairage intérieur et extérieur.



Nous découvrirons le nouveau visage du Temple en septembre prochain lors des Journées du Patrimoine.

Médiathèque : fréquentation en hausse

8 593

personnes ont fréquenté la médiathèque en 2021
58% de hausse comparé à 2020
269% comparé à 2019

Une fréquentation qui s'explique par la multitude d'événements auxquels la médiathèque participe (Épône Terre de Sport, semaine olympique et para-olympique) ou organise avec ses partenaires (fête de la science, Halloween), permettant ainsi de capter un public large au sein de l'équipement et de faire découvrir toutes ses collections.

En octobre, fréquentation record : 1157 personnes

42

animations tout public ont touché

917

personnes en 2021

13 accueils de classes et périscolaires soit

266

enfants touchés en 2021

1358 adhérents à la médiathèque dont 281 inscriptions en 2021



10 % habitent en dehors d'Épône

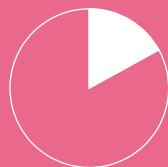


57 % sont des emprunteurs réguliers (c'est-à-dire empruntent 1 fois toutes les deux semaines)

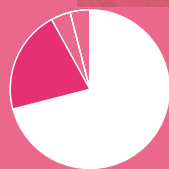
Moyenne nationale : 15%



25 % des inscrits viennent le mercredi



17 % le samedi



71 % sont des jeunes

21 % des adultes

4 % des ados

4 % des seniors

Une réflexion en cours : comment s'adresser à tous les publics

Donner envie de lire, permettre d'accéder facilement à la lecture, aux échanges et aux jeux : des partenariats se développeront progressivement avec le collège Benjamin Franklin, l'Espace Jeunes, la résidence des Cytises et une programmation adaptée et thématique.



LES RAISONS DE CETTE HAUSSE

La crise sanitaire a impacté la fréquentation en 2020, pour autant la médiathèque est aujourd'hui davantage fréquentée avec un mode de consommation de la lecture différent.

- Renouvellement des fonds de collection : romans, policiers, BD
- Documents pratiques qui accompagnent les animations
- Création de fond comics
- Un lieu de vie confortable créateur de liens





LE MOT DE L'ÉLU
PASCAL DAGORY
 Maire adjoint à la Culture

« Lorsque nous avons imaginé cet équipement, nous souhaitons un lieu de vie, de liens, de sociabilité à la confluence de l'enseignement culturel, scolaire et de loisirs. Cette vision se concrétise : emprunter, consulter sur place, contempler les expositions mensuelles, échanger et nous observons aussi ce mode d'utilisation différent où étudiants et parents y viennent travailler.

Cette ligne est payante : diversité et qualité. Diversité pour tenter de répondre aux goûts de chacun des publics et qualité d'une offre culturelle riche et adaptée. L'élargissement et la diversification des collections, le confort du lieu, sa vue imprenable sur la vallée de la Seine, des animations thématiques, forment autant de conditions favorables à cet usage régulier ou ponctuel »

TOP
DES ANIMATIONS
2021

★ **Apéro littéraire** remporte un franc succès : intergénérationnel, convivialité et qualité d'intervention reconnue de notre médiathécaire Marie Pierre Valtre.

★ **Ateliers manuels et artistiques :** origami, découverte du braille

★ **Le Club Manga** avec la promotion de ce nouveau fonds de lecture pour découvrir la culture japonaise, le film d'animations.



MARJORY PICOU,
 responsable de la médiathèque

« la fréquentation s'est emballée en un an, nous observons des étudiants qui viennent pour travailler au sein des livres, c'est un lieu de vie. De nombreuses animations et des collections révisées contribuent à ce dynamisme, ce qui nous pousse à poursuivre dans ce sens avec des animations thématiques et inédites pour créer une empreinte différente ».

DES SCOOPS ?
 → Des mois thématiques à venir
 → Des rendez-vous jeux de société, jeux de rôle, vidéo

Ça expose !



PASTELS

RESIE URBAIN

1^{er} AVRIL AU 9 MAI À LA MÉDIATHÈQUE

Si la musique tient une large place dans la vie artistique de Résie Urbain, le dessin et la peinture ont toujours été chez elle un réflexe naturel. C'est dans l'apprentissage de la musique qu'elle a puisé cette patience, cette discipline et la remise en question permanente indispensable à l'épanouissement de son art. Elle se perfectionne au fil des ans dans les différentes formes et techniques telles que l'huile, l'aquarelle, la sanguine et la plume pour se consacrer actuellement au pastel dans lequel elle se réalise.

Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque



PHOTOGRAPHIE

EMMANUEL LEPLEUX 9 AU 31 MAI À LA MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre d'Épône Terre de Jeux, Emmanuel Lepleux nous présente ses photographies sur le thème des sports Olympiques à travers des clichés créatifs et originaux de compétitions sportives réalisées à proximité d'Épône, en région parisienne et sur certains sites olympiques de Paris 2024 déjà opérationnels. Ancien sportif de bon niveau en tennis, passionné de sport de compétition et de photographie, Emmanuel Lepleux aime assister le

week-end aux compétitions sportives, pour le spectacle, l'intensité, l'émotion et les opportunités photographiques qu'elles procurent. Il prépare ses sorties avec des idées précises de photos en tête en fonction des disciplines sportives et cherche à donner un point de vue original en variant les angles de vue et les techniques photographiques. Ses images sont essentiellement réalisées depuis les tribunes et reflètent ainsi ce que les spectateurs perçoivent.

Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque

C'est magique !

20 ANS DE MAGIE DU 26 AVRIL AU 7 MAI

Évènement 20 ans de magie en hommage à Harry Potter. La Médiathèque invite le public à Poudlard durant 2 semaines pour goûter aux bonbons de Bertie Crochue, créer ses marque-pages aux effigies d'Hedwige et la beuglante, ou un œuf de Phénix aux reflets dorés. Un trivial poursuit géant invite petits et grands à tester leurs connaissances sur l'univers de J.K Rowling. Parez-vous de vos plus beaux déguisements de sorciers et prenez une photo souvenir dans notre décor aux couleurs des 4 maisons.

À VOS AGENDAS

GALA DE DANSE JAZZ

Conception et chorégraphies
Fanny Le Gallou
Samedi 20 mai à 20h et
dimanche 21 mai à 15h, Salle
du Bout du Monde
Titre du gala : « Vu ! »
Thème : la télévision

RÉINSCRIPTIONS POUR LES ÉLÈVES DU CENTRE CULTUREL

Du 1 au 15 juin 2022 sur
OpenTalent

EXPOSITIONS DES ATELIERS ENFANTS, ADOS ET ADULTES DU CAC

Dirigés par Sara Viguié,
1^{er} au 30 juin, médiathèque

CONCERT DE CHORALES

Direction Aline Behar
Vendredi 3 juin à 20h30,
Eglise Saint Bêat d'Épône
Chorale du CAC et Ensemble
vocal du Mantois

SPECTACLES DES ATELIERS THÉÂTRE DU CAC

Dirigés par Caroline Stella et
Alexandre Markoff
Samedi 4 juin à 20h30 :
Atelier adultes
Dimanche 5 juin à 15h :
Ateliers enfants

CONCERT ENSEMBLE INSTRUMENTAL ET MUSIQUE DE CHAMBRE DU CAC

Direction musicale
Magali Le Roy
Samedi 11 juin à 20h30,
Eglise de Fontenay-
Mauvoisin

INSCRIPTIONS POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES

À partir du 20 juin 2022
sur OpenTalent

GALA DE DANSE CLASSIQUE

Conception et chorégraphies
Sophie Villisech
Samedi 25 juin à 17h et
dimanche 26 juin à 15h, Salle
du Bout du Monde



AUDITION GUITARE ET MUSIQUES ACTUELLES

Classes de Émilie Million
Vendredi 1^{er} juillet à 18h,
Cour du CAC

PARTIR EN LIVRE ET PRESTATIONS MUSICALES

Samedi 2 juillet, Cour du CAC

FIN DES COURS AU CAC

Samedi 2 juillet

Ça se fête !

FÊTE DU LIVRE

SAMEDI 11 JUIN DE 10H À 18H30

La Médiathèque accueille une dizaine d'auteurs locaux, en autoédition ou édités pour une séance de dédicaces dans la convivialité. Les librairies indépendantes « La Nouvelle Réserve » et « l'Illustrarium » seront présentes pour vous faire profiter des pépites qu'ils auront découvert cette année.

En continu sur la journée, dans la salle de danse, les expositions :

EXPOSITION BD ET ENVIRONNEMENT

Prêtée par la "Neuvième BD", elle propose un panorama incomplet de ce que la planète BD a produit ces dernières années sur les enjeux de la question environnementale. Reportage, science-fiction, pédagogique, les albums se multiplient et s'engagent.

« AU PAYS DE BABAR »

(Re)découvrez le héros des éléphants Babar, son histoire et ses aventures au fil du temps. Un espace photo vous permettra d'immortaliser le souvenir de cette journée !

Animations, sur inscription obligatoire :

L'HISTOIRE DE BABAR, LE PETIT ÉLÉPHANT

À 10h30, dans la salle de danse, dès 5 ans. À travers un kamishibai spécialement créé pour l'occasion, redécouvrez l'histoire de Babar.

JEU DE PISTE

À 10h30 et à 14h30, 2 sessions, dans la Médiathèque, dès 8 ans. Guidés par un livret, partez à la rencontre de chacun des auteurs invités, résolvez les énigmes et décryptez la phrase-mystère pour découvrir le secret de la médiathèque... Jeu co-créé par l'auteure présente ce jour : Créoline de Venfré.

ATELIER BD

À 14h et 16h30, 2 sessions, dans la salle de projection, dès 8 ans. Venez apprendre les techniques de création d'une bande dessinée et profitez d'un moment privilégié avec les frères Hoyas.

INSTANT MUSICAL

À 17h, à l'accueil de la Médiathèque Profitez de l'ambiance musicale jouée par les élèves de cycle 1 du centre culturel.



Stadium VTT & Trial Julien Absalon : les compétitions se succèdent

Les succès s'enchaînent au Stadium VTT & Trial Julien Absalon. Ces deux premières compétitions officielles se sont déroulées sur le site d'Épône. Un record historique de participation enregistré pour la première fois dans notre région. En effet, **ce sont 106 participants inscrits pour la Coupe d'Ile-de-France de VTT Jeunes et 86 pour le Trophée des jeunes Vététistes** illustrant au travers des épreuves combinées avec le Trial le matin et le cross-country l'après-midi.

« Avec les élus du Conseil municipal, nous remercions le président, Franck Prestat, ainsi que les bénévoles de l'ORC Épône pour l'organisation hors-pair de ces deux compétitions importantes pour le développement du Stadium Julien Absalon. Ces disciplines sont très spectaculaires et physiques. Nous avons la chance de pouvoir les découvrir à Épône », explique notre Maire, Guy Muller. « Notre club bénéficie aujourd'hui, en partenariat avec la Ville d'Épône, d'un outil d'entraînement et de compétition reconnu et exceptionnel. Les compétiteurs et les clubs qui sont venus



participer en témoignent. Nous allons poursuivre ensemble son développement », ajoute Franck Prestat.

Rendez-vous est d'ores-et-déjà donné pour la prochaine épreuve organisée au Stadium Julien-Absalon, avec la quatrième manche de la CIRCVTTTRIAL, **prévue le 19 juin prochain**. N'hésitez pas à venir nombreux découvrir cette compétition très spectaculaire.

87 nouveaux logements inaugurés

Atteindre les 25 % de logements sociaux en 2025 tout en requalifiant les entrées de ville. Tel est l'objectif fixé par la Municipalité d'Épône. Profitant d'un projet initié par des propriétaires privés et réalisé par le promoteur Edelis, le bailleur les Résidences Yvelines-Essonne a inauguré 87 nouveaux logements (55 sociaux et 32 intermédiaires) rue des deux Frères Laporte. 15 habitants Épônois y résident désormais. « Jusqu'en 2026, Épône verra 500 nouveaux logements privés et sociaux se construire. Le besoin est réel puisque notre CCAS compte plus de 1300 demandes de logement social dont 300 déposées par des Épônois. Avec l'équipe municipale, nous souhaitons accueillir dans les meilleures conditions les nouveaux habitants et permettre à des Épônois de rester dans leur commune dans des logements attractifs et bien situés par rapport à la gare », explique le Maire, Guy Muller.

Une nouveauté aussi pour les Résidences Yvelines-Essonne qui ont inauguré leurs premiers logements dits intermédiaires, destinés aux ménages dont les ressources dépassent le plafond pour un logement social mais qui ne peuvent encore prétendre financièrement à un logement dans le parc privé.



Preuve de l'attractivité d'Épône et de l'intérêt porté sur ce projet, les élus du territoire étaient présents lors de cette inauguration à l'image de **Pierre Bédier**, Président du Conseil de Surveillance des Résidences Yvelines-Essonne et Président du Conseil départemental des Yvelines, **Sophie Primas**, Sénateur des Yvelines, **Bruno Millienne**, Député des Yvelines, **Vincent Poirer**, Conseiller régional d'Ile-de-France, **Stephan Champagne**, Vice-président de la Communauté urbaine GPS&O, **Maryse Di Bernardo**, Maire de la Falaise, **Franck Fontaine**, Maire de Mézières-sur-Seine et **Gilles Lécole**, Maire d'Aubergenville.

TÉMOIGNAGES

Ils ont fait le choix de s'installer à Épône

Le 6 avril dernier, les nouveaux Épônois ont été accueillis par M. le Maire lors de l'inauguration des nouveaux logements des Résidences Yvelines-Essonne.



RENCONTRE AVEC MÉLODIE MAGHAGHI

« Nous venons de Follainville-Dennemont. Nous sommes arrivés fin janvier début février 2022. Nous avons choisi Épône pour la proximité avec la gare, les commerces et son côté de ville à la campagne. Les enfants sont scolarisés à l'école des Lavandes. Nous avons reçu un accueil très chaleureux en mairie et le changement s'est bien passé. Nous sommes très contents. Nous allons agrandir notre famille ici. » Un heureux événement est prévu pour juillet. Nous leur souhaitons tout le meilleur !

RENCONTRE AVEC KATHLEEN MIRCO

« Nous étions installés depuis 10 ans à Vernon. La proximité avec Paris était primordiale pour mon grand garçon. Nous avons emménagé fin février pour la proximité avec la gare et la tranquillité. Notre appartement est très agréable à vivre ». Enseignante à Argenteuil, ses enfants y sont scolarisés. Ils s'y rendent en voiture pour un trajet d'une heure. Kathleen insiste sur la proximité avec Paris « c'est un luxe de



communication et de mobilité rapide » tout en étant dans une ville à la campagne et de poursuivre : « nous avons tout à découvrir maintenant de notre nouvelle ville ». Enthousiastes et dynamiques, nous les retrouverons sûrement lors des prochains événements.



Au monument aux morts, un système d'arrosage goutte à goutte a été installé par nos jardiniers. Ingénieux, il apportera aux plantes la quantité d'eau nécessaire à leur développement. En plus d'être pratique et économique, l'arrosage goutte à goutte est également une solution 100 % écologique.



Dans la ville, on retrouve un mélange de bisannuelle, de vivaces et de bulbes ainsi que du paillage maison.



Le fleurissement vertueux

En juin dernier, 1500 bulbes ont été récupérés de 5 variétés de fleurs pour être replantés dans nos massifs fleuris. L'ingéniosité et la création de nos agents des Espaces verts nous offrent un fleurissement coloré en ville.

2 200 autres bulbes achetés et répartis en ville seront également à leur tour cueillis à

la fin de la floraison pour leur donner une seconde vie et resteront dans des massifs permanents.

D'autres fleurs sont plantées pour leur résistance à la pluie et aux maladies comme la tulipe, les narcisses et jacinthes pour leur précocité ou encore le fritillaire comme répulsif.

STOP AU VANDALISME VÉGÉTAL !

Nos agents des Espaces Verts mettent tout leur cœur pour fleurir la ville de belles couleurs printanières et qui profitent à tous.

Cueillir les fleurs des jardins de la ville constitue une incivilité. Ce type de « vandalisme végétal » porte préjudice à la qualité esthétique, au budget pour les remplacer et une fois arrachée la fleur ne repoussera pas forcément. Nous en appelons à votre bienveillance et au respect du travail d'embellissement des agents communaux.

Fleurir, c'est sourire : profitons de ces plantations au détour d'une agréable promenade.



Parc à toutou : ici je fais ce que je veux !

Se retrouver à slalomer entre deux « crottes de chiens » sur le trottoir, on l'a tous vécu au moins une fois. Car même si avec le pied gauche, ça porte-bonheur, faut se l'avouer, avoir les chaussures souillées par des déjections canines, rien de plus énervant.

Pour pallier aux déjections canines non ramassées par les propriétaires peu scrupuleux de l'environnement, la Ville a ouvert un parc à toutou, rue Hérault de Séchelles, un enclos ensablé disposant d'un distributeur de sacs et d'une poubelle.

J'aime ma ville, j'en prends soin et vive les parc à toutou !



AMÉNAGEMENT ET RÉNOVATION



Installation de l'éclairage sur le rond-point d'entrée de ville par nos agents des Bâtiments. La lumière viendra souligner et donner vie aux plantations ou toute autre installation.



Rénovation de la salle du Village : peinture et remplacement des dalles lumineuses de plafond plus esthétiques et écologiques pour apporter lumière et ambiance accueillante.





CLUB DES PARTENAIRES ÉPÔNOIS

Destination New York !

Vous avez un rêve ! Celui de découvrir New York !

Le Club des partenaires peut vous aider à le réaliser.

Du 10 au 14 novembre 2022, et sous réserve des normes sanitaires, le club organise un week-end découverte à New York. Nous avons de très bons horaires de vol sur la compagnie Air France. Il nous reste quelques places, pour tout renseignement (06 44 72 90 44)



LA GINGUETTE EST DE RETOUR !

La Ginguette du Parc du château a ouvert ses portes le 16 avril 2022. À cette occasion le club a offert des œufs de Pâques pour tout achat de crêpes. Dans une ambiance familiale, venez nous rencontrer tous les mercredis, samedis, dimanches, de 14 h 30 à 18 h. Vous y trouverez des boissons chaudes, froides, glaces à l'italienne, friandises, et crêpes. Nous vous rappelons que tous les bénéfices serviront à replanter des arbres dans le cadre de l'aménagement du chemin de Fort-à-faire en octobre 2022.

RADIO ASSOS

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DES PORTUGAIS D'ÉPÔNE



FÊTE DES ŒILLETS

L'Association sportive et culturelle des portugais d'Épône organise dîner suivi d'une soirée dansante animée par un DJ le **samedi 14 mai** à 20h00 salle du Bout du Monde.

MENU

Entrée

Plat : Morue au four, pommes de terre et légumes verts / ou poulet grillé

Fromage

Dessert : Tarte aux pommes

Café

boissons non comprises
1 apéritif offert
par personne

Adhérents avec cotisation à jour 25 €
Non adhérents 30 €
Enfants jusqu'à 10 ans 15 €

Inscriptions

jusqu'au 7 mai :

Armenio 06 17 78 81 29
Gaspar 06 24 73 26 21

6, place de l'Église à Épône
Ouverte samedi
et dimanche
de 15h30 à 19h30

MARCHE NORDIQUE OU TRADITIONNELLE LABELLISÉE



Malgré le vent et le froid, le Club des Partenaires Épônois a enregistré 140 participants pour les 6 heures de marche nordique ou traditionnelle qui s'est déroulée le samedi 2 avril. 35 bénévoles mobilisés pour encadrer cette animation sportive, les meilleurs ont réalisé 8 tours soit 40,8 km.

Le top départ a été donné par Guy Muller, maire d'Épône.

La Fédération Nationale des Sports en milieu rural a labellisé l'événement de la marche nordique « Sport en milieu rural »

Cette distinction marque le développement et la promotion de la pratique de cette discipline facilitant le sport pour tous et le sport santé.



TENNIS CLUB ÉPONE-MEZIÈRES

Au TCEM, les femmes à l'honneur

Le Tennis Club Épône-Mezières a accueilli cette année de nouvelles adhérentes, débutantes ou plus expérimentées, toutes motivées, et qui ont très vite intégré l'équipe féminine.

Il nous faut chaleureusement féliciter nos joueuses Ludivine, Pascaline, et Héléna, nouvelles pratiquantes, ainsi que Karine, Marine et Delphine, qui vont prochainement disputer, dans leur catégorie, la phase finale des Yvelinoises au Comité des Yvelines. Bravo à nos championnes !

Fêtons également les très belles progressions individuelles de Delphine, Marine et Aurélie, classées 30/2, et Lydie, classée 30. Merci à nos joueuses qui nous ont offert de belles prestations lors des tournois des environs.



N'oublions pas nos coaches, Pascal et Benoît, qui, avec leurs conseils et leurs encouragements, nous poussent à nous surpasser, dans une ambiance toujours détendue, conviviale et accueillante. Ne rien lâcher, il y a encore de belles victoires à prendre et à fêter !

RENSEIGNEMENTS

06 10 31 62 89

tceponemezieres@wanadoo.fr

ÉDUCATION PHYSIQUE POUR TOUS

Éducation physique pour tous vous accueille...



La suppression des mesures sanitaires ouvre de nouveau la porte des Clubs à tous ceux qui souhaitent reprendre une activité sportive. Il n'est pas trop tard pour venir essayer les cours de nos animateurs (Renforcement musculaire, Pilates, Zumba, Yoga) qui sauront vous accompagner jusqu'à l'été. Essai gratuit.

RENSEIGNEMENTS 06 12 97 34 37

FACEBOOK [Éducation Physique Pour Tous – Épône](#)



HEURE DU CONTE

MERCREDI 11 MAI
15h00 à 16h00
Médiathèque Pierre Amoureux
Pour les tout-petits jusqu'à 5 ans, accompagnés

BB-LECTEURS

SAMEDI 14 MAI ET 4 JUIN
10h30 à 11h00
Médiathèque Pierre Amoureux
Pour les tout-petits jusqu'à 5 ans, accompagnés

BOUGE TON JOB !

MARDI 17 MAI
de 10h00 à 22h00
rue des deux Frères Laporte
Entrée libre, sans inscription

BUS JOB INSERTION DU DÉPARTEMENT

MARDI 17 MAI
9h30 - 16h30
MARDI 14 JUIN
9h30 - 16h30
rue des deux Frères Laporte

VOTE PAR PROCURATION

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le vote par procuration a été assoupli et répond à de nouvelles règles. Un électeur peut désormais donner procuration à l'électeur de son choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra toujours voter dans le bureau de vote du mandant.

COMMENT FAIRE LA PROCURATION ?

Vous pouvez établir une procuration de 3 manières :

- **En ligne, avec le téléservice MaProcuration.** Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez une référence d'enregistrement « Maprocuration ». Vous devrez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement et votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...). Vous recevrez un courriel de votre mairie vous informant que votre procuration est bien enregistrée, quelques

minutes après la vérification de votre identité.

- **Avec le formulaire disponible sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675**

Vous devez le remplir et l'imprimer. Ensuite, vous devrez obligatoirement aller en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence ou un consulat. Vous devrez remettre votre formulaire et présenter votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).

- **Avec le formulaire (Cerfa n° 12668*03) disponible au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal ou**

au consulat. Vous devrez le remplir à la main sur place et présenter en personne votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).

ATTENTION : pour établir la procuration, vous devez renseigner le numéro national d'électeur et la date de naissance de la personne à qui vous donnez procuration (mandataire). Si vous faites une demande par formulaire Cerfa, vous devez également renseigner votre propre numéro national d'électeur.

À SAVOIR : pour les élections législatives du 12 et 19 juin 2022, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

BLIND TEST MUSICAL

SAMEDI 4 JUIN 17h00 - 18h00
médiathèque Pierre Amoureux
en partenariat avec ENM Bigflo et Oli, 47ter, Booba, Eminem... En solo, entre potes ou en famille, venez vous affronter autour d'un quizz musical. Il n'y a rien à gagner, juste le plaisir de la victoire.

CLUB MANGA

SAMEDI 18 JUIN
15h00
médiathèque Pierre Amoureux
à partir de 11 ans
Gratuit



FÊTE DE LA SAINT-JEAN

SAMEDI 25
ET DIMANCHE 26 JUIN
Parc du Château
Entrée libre

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS



Réclamation ou demande de bac :
Info déchets au 01 30 33 90 00
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
ou sur gpseo.fr

Collectes de l'après-midi : sortir les bacs avant 12h.
Collectes du matin : la veille au soir, après 19h.

Encombrants : 1 m³ par foyer. Au-delà de ce volume, la collecte ne sera pas effectuée et devra être déposée en déchetterie.

ORDURES MÉNAGÈRES

- **résidences des frères Laporte et Georges Méliès :** lundi et mercredi matin
- **reste de la commune :** mercredi matin

EMBALLAGES RECYCLABLES ET PAPIERS

- **résidences des frères Laporte et Georges Méliès :** jeudi matin
- **reste de la commune :** jeudi matin
toutes les 2 semaines
12 mai et 26 mai

VERRE

- **ensemble de la commune :** jeudi matin
toutes les 2 semaines
19 mai et 2 juin

DÉCHETS VERTS

- **ensemble de la commune :** mardi après-midi du 15 mars au 5 juillet et du 23 août au 29 novembre

ENCOMBRANTS

- **résidences des frères Laporte et Georges Méliès :** 1^{er} juin, 6 juillet, 3 août, 7 septembre, 5 octobre,



NUISANCES SONORES

Afin de respecter la tranquillité du voisinage, les travaux de jardinage et de bricolage sont régis par un arrêté préfectoral qui limite l'utilisation des appareils bruyants, tels que tondeuses, aux plages horaires suivantes : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ; dimanche de 10h à 12 h.

BRÛLAGE

Selon l'arrêté préfectoral en vigueur, il est interdit de brûler tous déchets à l'air libre, verts et ménagers. Cette interdiction s'applique toute l'année dans toutes les Yvelines.

TAILLE DES HAIES

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits durant la période de nidification des oiseaux qui s'étend du 15 mars au 31 juillet.

Les haies doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public. La hauteur est limitée à 2 m, voire moins pour faciliter la visibilité. Les branches ou racines s'avanciant sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou locataire.

Toute infraction est passible d'une amende de 1^{re} classe.

2 novembre et 7 décembre au matin

• **reste de la commune** :
5 juillet et 4 octobre au matin

INFOS

Déchetterie d'Épône

Route de Nézel,
Lieu-dit « Les Beurrons »
78680 Épône
09 83 65 30 70

Horaires d'ouverture et modalités de dépôt sur epone.fr | gpseo.fr

GROUPE MAJORITAIRE DYNAMIC ÉPÔNE

Hausse de la fiscalité pour porter une ambition et une dynamique pour Épône

Lors de la séance du Conseil municipal du 7 avril, l'équipe Majoritaire Dynamic Épône a proposé au vote une augmentation de la taxe foncière de 2,18 points. Ces recettes supplémentaires nous permettrons de financer un programme d'investissement volontairement dynamique et toujours dans une volonté de lutter contre l'immobilisme.

Depuis l'élection de Guy Muller en 2014, la Dotation globale de fonctionnement (aide de l'Etat) est passée de 1 million à 80 000 euros par an. La perte de la dynamique et la suppression de la taxe d'habitation nous contraignent aujourd'hui à concentrer uniquement cet effort fiscal sur les propriétaires.

Comme vous le savez, la Ville d'Épône développera un plan d'investissement ambitieux tout au long du mandat, avec l'extension de l'école Pasteur, la fusion des écoles Pervenches-Lavandes, la

réhabilitation du Stade des Aulnes ou encore la rénovation du plateau d'évolution. Nous devons donc retrouver une capacité d'épargne. Nous anticipons également l'inflation des matières premières et des énergies dans un contexte économique si particulier.

Cette hausse de 2,18 points de la taxe foncière représentera une augmentation d'environ 100 euros par an pour une maison de 110 m² et d'environ 60 euros par an pour un appartement de 60 m². Il était important de pouvoir vous expliquer cette décision en toute transparence et cohérence. Nous sommes disponibles pour répondre à toutes vos questions.

GROUPE MINORITAIRE ÉPÔNE AU CŒUR

Gestion catastrophique des finances communales, aux Épônois de payer !

Pour tenir compte de l'inflation, les bases imposables augmentent de 3,4% en 2022, assurant 125 000 € de recettes en plus pour Épône, à taux constant. Cette manne ne sera pourtant pas suffisante pour équilibrer le budget.

A l'arrivée de M. Muller en 2014, la taxe foncière était à 11,69%. En 2020, elle avait augmenté de 50% ! Pour son 2^e mandat, M. Muller entend suivre le même rythme, puisque la part communale va passer de 17,5 à 19,68, soit déjà +12% en 2 ans !

Nos impôts servent à financer le fonctionnement des services municipaux et les investissements nécessaires. Il faut donc gérer au plus juste nos dépenses pour financer les équipements dont nous avons besoin.

En 2020, notre groupe voulait limiter le montant des indemnités des élus à 60% de l'enveloppe autorisée, M. Muller et

son équipe la consomment en totalité ; économie possible = 42 000 € par an.

Nous avons déjà dénoncé l'embauche d'un Directeur de Cabinet, dépense déraisonnable pour une commune de 6 500 habitants ; économie possible = 80 000 € par an.

En 2019, une belle école sort de terre, investissement coûteux, mais indispensable ; en 2021, la majorité se rend compte qu'il faut créer en urgence de nouvelles classes pour accueillir les nouveaux venus, quel manque coupable d'anticipation !

La gestion de nos biens immobiliers interroge également. L'annexe mairie vendue 450 k€ à un promoteur pour faire 24 logements et 40 parkings et M. Muller lui signe finalement un permis de construire pour 35 logements, sans revoir le prix de vente !

Les propos des différents groupes politiques n'engagent que leurs auteurs.



Un acteur de l'immobilier social engagé auprès de la ville d'Épône



“ 1001 Vies Habitat, partenaire du dispositif Prox Épône-Mézières et du Village Emploi ”

1001 Vies Habitat – 83, av. Maurice Berteaux 78300 Poissy

 1001ViesHabitat  @1001ViesHabitat  1001ViesHabitat  www.1001vieshabitat.fr